



un feuille

de chou



Mars 2013
n°41



Loto de l'APE le 24 mars à 14h
à la salle des fêtes de Champrond

www.champrond-en-gatine.org



L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition ...

Responsable de
publication :
Philippe Guillemet

A la mise en page :
Céline Védie

A la reproduction et
à la distribution :
Sophie Prella
Danièle Lopez
Jean Taquet

Nous pensions que l'hiver allait bientôt se terminer, mais celui-ci joue les prolongations, à la mi-mars, pluies verglaçantes et neige ont été de nouveau de la partie.

Les aléas climatiques n'ont pas empêché nos activités communales et associatives de se poursuivre.

Le comité des fêtes et l'association Champ'livres, nouvelle venue de nos associations communales ont uni leurs forces pour créer une manifestation autour du bonhomme carnaval. Celui-ci sera brûlé pendant les vacances de Printemps après un défilé dans les rues du village. Les Anciens combattants ont organisé leur traditionnel loto de début d'année et cela a été une réussite.

L'association Un Petit Air de Culture a réalisé un week-end autour du livre et de la lecture qui a vu de nombreux visiteurs et participants.

Le comité de pêche a rempoissonné l'étang du Panama en prévision de l'ouverture de la pêche.

Nous avons également accueilli les vœux de la communauté de communes des Portes du Perche le 18 janvier dans notre salle des fêtes, aux dires des participants, c'était un succès et ce en dépit d'une neige qui aurait pu en dissuader plus d'un.

Dans le cadre des scènes Euréliennes, nous avons reçu la troupe de théâtre Lili Böm pour une représentation d'une pièce d'inspiration japonaise intitulée Botan Doro.

A venir, une nouvelle représentation théâtrale de l'association Un Petit Air de Culture au début du mois d'avril et le repas de Printemps de la commune auquel vous êtes toutes et tous conviés comme chaque année ainsi que d'autres manifestations que vous trouverez dans les pages intérieures.

Parmi les nouvelles de ce début d'année, le Conseil Général nous a confirmé que la grande rue qui traverse notre bourg sera refaite entièrement à la fin du premier semestre.

En même temps nous réhabiliterons une grande partie de notre réseau d'assainissement.

En concordance avec les autres communes de notre syndicat scolaire et celles de notre communauté de communes, nous avons décidé de remettre au 1^{er} septembre 2014, le passage de nos écoles à la semaine de quatre jours et demi et ce afin de pouvoir effectuer cette transition en concertation avec l'ensemble des personnes et structures concernées.

Je vous souhaite, comme à chacune de nos éditions,
une très bonne lecture de cette feuille de chou.

Bien cordialement, Eric Legros



Le Conseil et ses commissions

<p>Les membres du conseil municipal</p>	<p>Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Denis Granger 3^{ème} Adjoint : Jean Taquet</p>	<p>Les conseillers : Marie-France Beauchet, Christian Bornet, Didier Guyon, Claude Imhof, Luc Liard, Céline Védie, Daniel Vidal</p>
--	--	--

Les commissions communales

- **Bâtiments communaux** : Vice-président Jean Taquet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Philippe Guillemet, Daniel Vidal
- **Voirie et Réseaux** : Vice-président : Denis Granger, Luc Liard
Christian Bornet, Philippe Guillemet, Didier Guyon, Jean Taquet
- **Fêtes-Fleurissement**: Marie-France Beauchet, Philippe Guillemet,
Denis Granger, Jean Taquet, Daniel Vidal
Personnes hors conseil: Nicole Caillard, Claudine Tison
- **Finances: ensemble du conseil municipal**
- **Commission d'appel d'offres** : Président Eric Legros
Titulaires : Denis Granger, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Suppléants: Marie-France Beauchet, Didier Guyon, Céline Védie
- **Urbanisme** : Vice-président Philippe Guillemet
Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet,
Céline Védie
- **Eau et assainissement**: Vice-président Denis Granger
Christian Bornet, Didier Guyon, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Céline Védie
- **Centre communal d'Action Sociale**:
Éric Legros, Marie-France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal
Philippe Guillemet
Personnes hors conseil: Denise Bigeault, Brigitte Wardavoire, Nicole
Caillard, Jocelyne Préhu
- **Communication** : Vice-Président Philippe Guillemet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Claude Imhof, Luc Liard,
Céline Védie, Daniel Vidal, Jean Taquet.
Personnes hors conseil : Alfred Perrin, Claudine Tison.
- **Suivi de la gestion de la salle des fêtes** : Daniel Vidal

Commission communale des impôts directs

Titulaires : Védie Céline, Bigeault Bernard, Renard Dominique,
Fillette Michel, Houdy Olivier, Guibert Jean Luc.

Suppléants : Lunel Catherine, Wardavoire Brigitte, Caillard Nicole,
Lorin Claude, Monthuir Bertrand.



Les commissions intercommunales

- ✓ **Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire**
Président : Eric LEGROS
Marie-France Beauchet, Eric Legros, Luc Liard, Daniel Vidal
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM)**:
Délégués titulaires: Céline VEDIE, Philippe GUILLEMET
Délégués suppléants: Christian BORNET, Luc LIARD
- ✓ **Syndicat électrique**:
Délégué titulaire : Didier GUYON
Délégué suppléant : Denis GRANGER
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP)**:
Délégué titulaire: Eric LEGROS
Délégué suppléant: Claude IMHOF
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche**:
Délégué titulaire: Claude IMHOF
Délégué suppléant: Christian BORNET
- ✓ **Interconnexion des réseaux d'eau potable**:
Titulaire : Denis Granger
Suppléant: Jean Taquet
- ✓ **Jumelage du canton de La Loupe**:
Éric LEGROS, Claude IMHOF
- ✓ **Comité de Bassin d'Emploi**:
Éric LEGROS, Daniel VIDAL
- ✓ **Centre National d'Action Sociale**:
Marie-France BEAUCHET
- ✓ **Délégué à la défense**: Philippe GUILLEMET
- ✓ **Communauté de communes des Portes du Perche** :
Délégués titulaires :
Éric LEGROS (Président de la commission Services à la Population)
Philippe Guillemet
Délégués suppléants : Céline VEDIE et Claude IMHOF
Délégué aux transports scolaires : Philippe GUILLEMET





● Les résumés des conseils municipaux ●

RÉUNION DU 4 OCTOBRE 2012

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le jeudi 4 octobre à 20h30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés : C.Bornet – C.Védie

Absent : D.Vidal

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 5 juillet 2012, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion à propos :

- du refus de permis de construire déposé par Mr Maupu pour la construction de 2 habitations chemin du Lavoir,
- du cimetière : la partie prévue pour le jardin du souvenir sera prochainement engazonnée, le projet d'aménagement établi en commission n'est pas définitif, il est toutefois décidé de prévoir un sol dur à l'entrée.
- de l'intercommunalité : une réunion au Château des Vaux a eu lieu récemment avec les représentants des trois communautés de communes des Portes du Perche, du Perche Senonchois et de l'Orée du Perche. Il s'avère que la C.D.C. des Portes du Perche n'envisage pas s'allier avec les autres suite à leurs demandes.
- du dossier relatif aux silos à boues : L'avocat prépare actuellement une convention d'honoraires relative aux frais de justice à engager jusqu'au terme de la procédure. Considérant que l'expertise est favorable à la commune, il est peu probable que la justice émette un jugement en opposition avec le rapport de l'expert.

NUMEROTATION DES ENTREES DES HABITATIONS DE Mr CAUDMONT

Mr Caudmont, propriétaire du relais de chasse route de La Loupe sollicite la numérotation des entrées ruelle de la Tour et rue du Plessis. Il est proposé le n°1 pour l'entrée ruelle de la Tour et 1 Bis rue du Plessis ou Place du Plessis pour l'entrée rue du Plessis. Après délibération, le conseil décide d'attribuer les numéros 1 et 1 bis ruelle de la Tour sachant que l'entrée rue du Plessis se situe dans le prolongement de la ruelle de la Tour.

MODIFICATION DU REGLEMENT DU SERVICE D'EAU POTABLE

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal décide d'ajouter à l'article 24 relatif aux dégrèvements pour fuites la précision suivante :

« Toutefois, en cas de fuite avérée, un abonné qui aura été prévenu par courrier par les services de la régie d'eau potable ne pourra se voir appliquer un dégrèvement pour fuite exceptionnelle, l'abonné ayant 15 jours à compter de la réception du courrier pour procéder aux réparations nécessaires ».

CORNICHE DE L'EGLISE

Mr le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise « Les cordistes de Touraine » a effectué la réparation du bandeau de zinc côté Est, le remplacement d'ardoises ainsi que l'étanchéité et la peinture de la corniche côté Sud suite au devis accepté. Il est demandé à ce que les chéneaux soient nettoyés après chaque automne.

Mr Legros rappelle au conseil municipal, qu'il a sollicité Maître Festivi, avocat, pour demander en référé une expertise judiciaire auprès du Tribunal administratif. L'appel provisionnel présenté par l'avocat s'élève à 820.81 €. Il est décidé de solliciter une aide financière auprès de Groupama dans le cadre de l'assistance juridique.





DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Suite à l'achat d'un réfrigérateur pour la cantine, dépense à imputer en section d'investissement, le conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante : compte 2188 : + 500 € compte 2152 : - 500 €

SPECTACLE PERCHE CULTURE

Mr le Maire fait part au conseil que l'association Perche Culture organise une fête des arts à Champrond les 12-13-14 octobre avec au programme un concert de chansons françaises à la salle des fêtes le 12 octobre, un concert à l'église le 13 octobre et une exposition d'arts plastiques durant tout le week-end à la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

Urbanisme :

Mr Legros présente au conseil le projet de construction d'une chaufferie à l'ancien relais de chasse. Le projet initial consistait en la création d'un local accolé à l'arrière de la bâtisse côté rue des Rosiers, projet ne s'intégrant pas bien au site, c'est pourquoi un autre projet est présenté au conseil. Il s'agit de la construction d'un local annexe, qui serait situé en limite de propriété à proximité de l'entrée côté rue du Plessis. Le conseil demande à ce que ce local s'intègre parfaitement au site et notamment par l'emploi de tuiles de pays.

Commission fleurissement :

Mr Vidal est désigné responsable de la commission et notamment chargé du suivi de l'entretien des espaces verts.

Il est également proposé d'encourager les habitants à participer à l'entretien des massifs et de fleurir plus pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse dans la traversée du village.

La réfection de la RD923 est prévue pour 2013.

Festivités de l'été :

La fête du 14 juillet s'est bien déroulée malgré la pluie, le feu d'artifice a pu être tiré en présence de 70 personnes environ, le bal fût une réussite ainsi que les jeux aux abords de la salle des fêtes.

La brocante du 15 août s'est également bien déroulée en présence de nouveaux membres du comité des fêtes, le bilan est positif avec 80 exposants environ.

Courrier :

Mr Audureau de Villemaigre sollicite la mise en place d'un miroir face à son accès pour manque de visibilité liée au virage et à la présence d'une haie. Il souhaiterait aussi que la vitesse soit limitée à 30 km/h dans le hameau. Avis à demander au Conseil Général sachant que cette voie est départementale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.





RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2012

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le jeudi 29 novembre à 20h30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Absent excusé : Mr GUYON Didier

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 04/10/2012, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

- Règlement du service d'eau potable à insérer sur le site Internet
- Les haies ont été plantées en bordure de la RD923 en direction de Nogent et rue du Sentier sur le lotissement, une haie fleurie a été également plantée devant le château d'eau de Beaurepaire
- Mr Prévost André est décédé récemment, la demande d'aide sociale, qui lui avait été accordée se trouve donc annulée.
- Les travaux de réfection de la RD923 étant prévus pour 2013, les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sont à programmer préalablement.

Mr le Maire propose au conseil d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Renouvellement du contrat CAE-CUI de Marie-Josée Nickels
- Compte-rendu de la réunion avec les habitants du lotissement du 13 octobre 2012
- Demande d'installation d'un commerce ambulant de restauration rapide
- Information sur les financements de l'Etat pour les collectivités territoriales et modifications des élections des collectivités
- Fiche de programmation de 3 actions du PNRP pour notre commune
- Expertise des malfaçons de la corniche de l'église
- Demande de pré-étude pour un pylône TDF
- Assurance pour missions employés/élus
- Vœux de la Communauté de Communes
- Information du Syndicat Départemental d'Energies
- Adhésion de Montlandon à la CDC des Portes du Perche
- Création d'une commission pour l'aménagement du cimetière
- Point sur les commerces de la commune
- Demande de changement de site de tri sélectif à Beaurepaire par le SIRTOM
- Projet d'agrandissement de la salle des fêtes
- Information des sénateurs
- Indemnité de conseil des receveurs municipaux
- Information sur les modifications des mutuelles des agents communaux
- Emploi d'avenir : réservation éventuelle du logement vacant
- Prorogation des permissions de voirie de France Telecom
- Convention Tous Services Animaliers

Accord du conseil





ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Mr le Maire informe le conseil que l'agence technique départementale créée le 1^{er} janvier 2012 pour des missions relatives à l'assainissement collectif et non collectif a décidé d'étendre ses missions au domaine de la voirie, mission exercée jusque là dans le cadre de l'ATESAT, dont les missions vont s'articuler autour de l'aménagement, l'urbanisme et l'habitat.

Les missions de l'agence technique départementale ayant choisi l'option voirie sont les suivantes :

- assistance administrative pour la gestion du domaine public (réglementation, arrêtés de circulation, permissions de voirie...)
- assistance technique pour la préparation et l'exécution des programmes annuels d'entretien des voiries communales
- assistance à la maîtrise d'ouvrage
- réalisation de petites études (maîtrise d'œuvre des projets)

Le coût de la cotisation pour bénéficier de ces services est fixé à 0.98 € par habitant.

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale, la CDC adhérera probablement sachant que la compétence voirie lui appartient.

Il est indiqué que les marquages au sol route de La Loupe ont été réalisés dans le cadre de l'ATESAT.

Denis Granger est désigné délégué titulaire à l'ATD et Luc Liard suppléant.

PROJET D'ACTE DE RETROCESSION DES ESPACES PUBLICS DU LOTISSEMENT

Le conseil municipal prend connaissance des différents courriers échangés avec le notaire chargé de la rédaction de l'acte de rétrocession avec Foncier Conseil ainsi que du projet d'acte

CREATION DE L'ASSOCIATION « CHAMP LIVRES »

L'association « Champ Livres » a été créée récemment pour permettre à la Bibliothèque de gérer ses fonds en autonomie. Une convention est établie entre l'association et la municipalité afin de déterminer les rôles de chacun, les droits et devoirs de chacune des parties dans la gestion et l'animation de la bibliothèque. Mme Zany Catherine a été élue présidente de l'association.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Céline Védie présente au conseil municipal l'historique du dossier :

- diagnostic des réseaux d'assainissement établi en 2002 par SESAER, qui révèle un mauvais état des réseaux en raison de la présence d'eaux parasites essentiellement dans la Grande Rue et la Ruelle de la Tour, ces conclusions étant confirmées par les bilans sur 24 h du SATESE.
- Mandatement du bureau d'études DEKRA pour assurer la maîtrise d'œuvre pour la conduite d'un programme de réhabilitation des réseaux en juillet 2011
- Définition des travaux par DEKRA en octobre 2011 par un avant projet : une tranche ferme et une tranche conditionnelle

Tranche ferme

Grande Rue (Route de Combres à station d'épuration) : 400 ml de chemisage

Ruelle de la Tour : 90 ml de chemisage

Tranche conditionnelle

Grande Rue (de la Mairie au 85 Grande Rue) : 380 ml de chemisage

Le plan de financement des travaux est défini comme suit :

- Agence de l'eau Seine Normandie : 30 % du HT + avance à taux zéro 20 %
- Autofinancement de la commune : 70% du HT

A ceci s'ajoute des frais de maîtrise d'œuvre subventionnés à 30 % par l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Le conseil municipal décide donc de lancer l'appel d'offres et sollicite une subvention auprès de l'agence de l'eau.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D'UN CADRE POUR LE TABLEAU DE L'EGLISE

Mr le Maire informe le conseil municipal que la restauration du tableau de la Résurrection du Christ de Carlo Van Loo est maintenant terminée. Aussi, la DRAC souhaiterait que le cadre soit remplacé et a indiqué qu'une nouvelle subvention pourrait être sollicitée. Des devis ont donc été demandés.

Devis HEUDRON avec chassis de 55 mm : 1400 € HT

Devis HEUDRON avec chassis de 75 mm : 1500 € HT

Devis SCHAEFFER : 3590 € HT

Le conseil municipal opte pour le devis Heudron avec chassis de 75 mm et sollicite une subvention auprès de la DRAC.





FIXATION DES TAUX POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE DU PERSONNEL

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de créer les emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

L'article 35 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007, a modifié l'article 49 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Ainsi l'avancement de grade n'est plus lié à des quotas fixés par les statuts particuliers mais il appartient à l'assemblée délibérante, de déterminer le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à un cadre d'emplois pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de ce même cadre d'emplois, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale (sous réserve de remplir les conditions d'ancienneté et dans le respect des seuils démographiques).

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 22 novembre 2012 n°2012-AV-399,

Il est proposé de fixer les taux de promotion suivants :

CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX FIXE
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Adjoint administratifs	adjoint administratif 1 ^{ère} classe	100 %
	adjoint administ. princ. 2 ^{ème} classe	100 %
	adjoint administ. princ. 1 ^{ère} classe	100 %
Rédacteurs	rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	100 %
	rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	100 %
Attachés	attaché principal	
	directeur	
Administrateurs	administrateur hors classe	
FILIERE TECHNIQUE		
Adjoint techniques	adjoint technique 1 ^{ère} classe	100 %
	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100 %
	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : ADOPTE les taux de promotion ci-dessus énumérés.

PROPOSITION DE CREATION DU POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE

Mr le Maire informe le Conseil municipal qu'en raison d'un avancement de grade d'un agent, il y a lieu de créer un nouvel emploi.

Le Maire rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité

Sur proposition de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

De créer, à compter du 01/12/2012, un emploi permanent de rédacteur principal 2ème classe à temps complet,

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget aux chapitre et article prévus à cet effet.





PROPOSITION DE MATERIEL DE REPROGRAPHIE

Mr le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir du matériel de reprographie plus performant suite à la dématérialisation des documents administratifs qui implique une numérisation plus importante. Une proposition de Rex Rotary est présentée au conseil municipal en achat ou location mais d'autres seront sollicitées. Il faut aussi envisager le remplacement de l'ordinateur, dont la mémoire s'avère insuffisante.

PROPOSITION D'ACCES AU SERVICE INFOGEO

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que le Syndicat Départemental d'Energies a développé un Système d'Information Géographique « Infogéo 28 », qui à partir du fond de plan cadastral, permet d'héberger de nombreuses données (cadastre, documents d'urbanisme, réseaux d'énergies, d'éclairage public, d'eau potable...). Afin de faciliter l'accès à cet outil au plus grand nombre, le SDE propose à chaque commune :

le principe d'un accès gratuit à son cadastre, à son plan local d'urbanisme et aux réseaux d'électricité, éventuellement à ceux de gaz et d'éclairage public lorsque ces compétences ont été transférées au syndicat.

la réalisation et la prise en charge par le SDE 28 de l'intégration dans Infogéo des plans locaux d'urbanisme conçus par les communes.

Pour l'intégration d'autres séries de données, la cotisation annuelle serait de 200 € (jusqu'à 2 séries et 100 € par série supplémentaire)

Le conseil municipal est favorable à l'accès gratuit au cadastre, au PLU et au réseau d'électricité de la plateforme informatique Infogéo. Des informations supplémentaires pour l'intégration du réseau d'eau potable seront demandées au SDE.

INFORMATIONS DU SENAT

Le conseil municipal prend connaissance d'un courrier des sénateurs d'Eure et Loir qui fait la synthèse des réponses aux questionnaires qui avait été adressés aux collectivités concernant :

La vigilance exprimée quant à un nouvel acte de décentralisation

La simplification administrative notamment en ce qui concerne les règles d'urbanisme, les normes environnementales et sociales

Le besoin d'une mutualisation plus grande et une organisation de l'intercommunalité qui n'aboutisse pas à la disparition des communes.

l'accès au crédit et la péréquation entre les ressources des collectivités

RENOUVELLEMENT CONTRAT CAE-CUI Mme NICKELS

Le contrat de travail CAE-CUI de Mme Nickels arrivant à terme le 10 janvier 2013, le conseil municipal décide de le renouveler pour une durée de 6 mois sachant que ce contrat ne pourra plus être renouvelé, l'échéance des 2 ans étant le 11 juillet 2013.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LES HABITANTS DU LOTISSEMENT

Mr le Maire présente le compte-rendu de la réunion avec les habitants du lotissement du 13 octobre 2012. Lors de cette réunion, il a été principalement question de la rétrocession des espaces publics à la commune, du déplacement du collecteur de drainage, des espaces de stationnement, des clôtures, des noues à protéger par un dispositif pour éviter les chutes des enfants, du souhait de création d'une aire de jeux pour les enfants, de la transformation de la rue de l'Etang en voie piétonne.

Une visite du lotissement est prévue le 15 décembre 2012 à 10 h, rendez-vous à la mairie pour étudier les points demandés par les habitants.

Le compte-rendu sera adressé à tous les habitants du lotissement.

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN COMMERCE AMBULANT DE RESTAURATION RAPIDE

Mr le Maire informe le conseil qu'il a été demandé une autorisation d'installer un camion de restauration rapide (saladerie/sandwicherie) un jour par semaine sur la commune.

Avis défavorable du conseil sachant qu'il y a des restaurants sur la commune.

INFORMATIONS SUR LES FINANCEMENTS DE L'ETAT POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mr Legros présente au conseil les diverses annonces du gouvernement concernant les collectivités :

fin du mandat de conseiller territorial, nouveau mode de scrutin d'ici 2015, élection des représentants des structures intercommunales, modification du calendrier électoral, gel des dotations aux collectivités, financement des collectivités.

A propos de l'intercommunalité, il est rappelé la volonté des CDC du Perche Senonchois et de l'Orée du Perche de se rapprocher de la CDC des Portes du Perche mais il est remarqué que le bassin de vie de notre secteur est plutôt tourné vers Nogent le Rotrou mais la CDC du Perche ne s'est pas encore prononcée quant à son élargissement. Champrond en Gâtine est situé entre Nogent le Rotrou et Chartres avec une proximité avec La Loupe, Illiers et Courville. Il est demandé à ce que les communes qui s'opposent au rapprochement avec les CDC du Perche Senonchois et de l'Orée du Perche l'actent par écrit.





FICHE DE PROGRAMMATION DES ACTIONS DU PNRP POUR LA COMMUNE

Suite à une récente rencontre avec Mr Barsky, directeur du PNRP, il a été question de matérialiser « la porte du Parc Naturel Régional du Perche ». La commune est située sur un axe routier à fort enjeu. Environnement, paysages, tourisme, agriculture, énergie sont des thèmes-clés. Il est rappelé l'historique du dossier et notamment les hypothèses de travail élaborées avec les différents interlocuteurs (PRNP, CAUE ...), qui ont été validées par le directeur et actées par les élus du PNRP

Les projets sont :

1^{ère} application de la future convention GRT GAZ-PNR du Perche dans la commune, la présence du poste de transformation de gaz est à paysager avec les conseils du PNRP, la présence d'un itinéraire de randonnées à proximité (GRT Gaz pourra financer des panneaux divers sur le volet sciences, environnement, biodiversité, tourisme et patrimoines).

Ces panneaux pourraient être l'amorce de panneaux identitaires dans le Perche avec une visibilité Parc.

Etude d'aménagement de la traverse du bourg (projet qui pourrait être mené à l'aide d'une école paysagère)

Escapades percheronnes (pack activités, hébergement et restauration), analyse et prise en compte du projet d'escapade (cabanes en l'air et survol ULM le Perche vu du ciel), moyen moderne de découverte amenant d'autres publics.

Il est demandé à ce que le président du PNRP devienne notre interlocuteur et il sera proposé au PNRP d'organiser une réunion à ce sujet au cours du 1^{er} semestre 2013.

EXPERTISE DES MALFAÇONS DE LA CORNICHE DE L'ÉGLISE

Mr Legros présente au conseil le compte-rendu de la réunion de l'expertise relative aux malfaçons de la corniche de l'église. L'expert a indiqué que l'expertise aurait dû avoir lieu avant les travaux de réparation. Mr Legros lui a expliqué que l'urgence avait nécessité ces travaux par mesure de sécurité. Le procès-verbal d'huissier a été montré à l'expert ainsi que les morceaux de béton dans lesquels s'implantent des clous en acier rouillé.

Avant de poursuivre la procédure judiciaire, Mr le Maire propose au conseil de demander à l'avocat son avis sur l'entreprise : accord du conseil.

DEMANDE DE PREÉTUDE POUR UN PYLONE TDF

Mr le Maire fait part au conseil du projet d'implantation d'un relais pour la diffusion de la Télévision Numérique Terrestre par la société SOGETREL. Ce relais comportera divers dispositifs d'antennes (hauteur 200 m) et raccordés à des armoires techniques.

Sogetrel sollicite tout d'abord un accord de principe afin d'effectuer dans un premier temps une étude radio qui déterminera ou non la viabilité d'un emplacement. Si celle-ci est favorable, elle pourrait aboutir à la signature d'une convention avec le versement d'une redevance annuelle qui serait comprise entre 20 et 30 000 €.

Les élus sont tout d'abord réticents à ce projet pour des raisons paysagères mais après réflexion ils sont favorables à la préétude sachant qu'elle n'engage aucunement la commune.

ASSURANCE POUR MISSIONS EMPLOYÉS/ÉLUS

L'assurance GROUPAMA propose de garantir les risques d'accidents survenant au cours de déplacements professionnels effectués par les salariés du sociétaire, par les élus lorsqu'ils utilisent leur véhicule personnel pour des déplacements dans le cadre des missions effectuées à la demande du sociétaire. La formule de garantie accordée est une multirisque tous accidents sans franchise et la cotisation annuelle s'élève à 332 €. Accord du conseil. Il est décidé de demander à Groupama si les tracteurs des agriculteurs seraient assurés dans le cadre du déneigement communal.

VŒUX DE LA CDC

Mr le Maire informe le conseil que les vœux de la Communauté de Communes auront lieu le vendredi 18 janvier 2013 à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine.

ADHESION DE MONTLONDON A LA CDC DES PORTES DU PERCHE

Le schéma départemental de coopération intercommunale d'Eure et Loir arrêté le 29/11/2011 formule une proposition d'extension du périmètre de la Communauté de Communes des Portes du Perche pour y intégrer la commune « isolée » de Montlondon. Les conseils municipaux des communes adhérentes à la CDC sont tenus de se prononcer sur l'arrêté de projet d'extension de périmètre notifié par le représentant de l'Etat dans un délai de 3 mois à compter de la notification de l'arrêté de périmètre. Dans l'hypothèse d'un accord entre les conseils municipaux concernés, la commune de Montlondon intégrerait la CDC au 1^{er} janvier 2014. Avis favorable du conseil municipal.





INFORMATION DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE

Mr le Maire fait part au conseil qu'une motion a été adoptée par le comité syndical du SDE, elle porte sur les conséquences pour le SDE de la révision par ERDF de la durée de vie des ouvrages. Le concessionnaire ERDF, sans aucune concertation préalable, a décidé de prolonger de 10 ans la durée de vie de certains ouvrages basse tension et a par là même occasion revu le mode de calcul des dotations aux amortissements et procédé à une reprise de provisions pour renouvellement d'ouvrages.

CREATION D'UNE COMMISSION POUR L'ETUDE DU JARDIN DU SOUVENIR ET L'AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Pour mener à bien l'aménagement du cimetière et la création d'un jardin du souvenir, Mr le Maire propose au conseil municipal d'organiser une réunion spécifique à ce sujet : accord du conseil.

POINT SUR LES COMMERCES DE LA COMMUNE

Mr le Maire informe le conseil :

- du projet de reprise de la boulangerie par un ouvrier boulanger et que la négociation est en cours.
- d'une étude en cours par une personne habitant de la commune pour la tenue du commerce multiservices.

SITE DU TRI SELECTIF A BEAUREPAIRE

Le SIRTOM sollicite le déplacement du site de tri sélectif à Beaurepaire à cause de la proximité et de la hauteur d'un fil électrique aérien. Le conseil municipal émet un avis défavorable au changement de site et propose un enfouissement des fils électriques à cet endroit.

PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DES FETES

Le projet de l'architecte est présenté au conseil. La première phase des travaux consiste en l'extension sur le prolongement de la cuisine pour y créer deux espaces de rangement et des toilettes pour personnes à mobilité réduite à la place du vestiaire. Ce projet n'est pas complètement satisfaisant et mérite d'être affiné avec les utilisateurs de la salle c'est pourquoi une réunion spécifique sera organisée prochainement. Une extension de la cuisine pour y établir une réserve et un lieu de rangement est à intégrer au projet. Il est également proposé de réaliser une étude pour l'installation d'une chaudière à bois. Par ailleurs, il est demandé à ce que les poubelles de la salle des fêtes soient entourées de bardage bois.

TRAVAUX DE VOIRIE 2013

Mr le Maire informe le conseil qu'il a été proposé à la CDC les travaux de voirie suivants :

- Enduits chemin du Grand Bois Landry
- Reprofilage en enrobés rue de la Fontaine
- Réparations bi couche partiel enduit
- Enduits rue du château d'eau

Lors de la réunion de la commission voirie de la CDC, il a été retenu des travaux pour 10 000 €, ainsi l'enrobé rue de la Fontaine suite aux dégradations liées aux travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable sera refait dans le cadre de la CDC. Il est indiqué que la commune de La Loupe est réticente à réduire son budget voirie c'est pourquoi il faudrait que les travaux de voirie soient répartis entre les communes selon un barème préalablement défini qui tiennent compte de plusieurs critères comme la longueur de voirie et le nombre d'habitants. En 2012, la réfection de la voie des Huberts a été réalisée pour 4000 € et 5000 € de réparations ont été effectuées sur diverses voies. La réfection de la voie du Grand Bois Landry sera programmée par la commune dans le cadre d'une délégation de compétence prise par la CDC.

INDEMNITES DE CONSEILS POUR LES RECEVEURS MUNICIPAUX

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine,

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Décide :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 40 % par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Annie Stépho, receveur municipal et à Mr Ilic Copin Tomislav





INFORMATION SUR LES MUTUELLES DES AGENTS TERRITORIAUX

Mr le Maire informe le conseil que les employeurs publics sont tenus de participer financièrement à la protection sociale des agents dans le cadre d'une procédure par labellisation : l'employeur contribue au financement d'un contrat choisi par l'agent auprès d'une mutuelle.

Un avis doit être sollicité auprès du comité technique paritaire du Centre de Gestion préalablement à la mise en œuvre.

EMPLOI D'AVENIR

Mr Legros présente au conseil les nouveaux contrats de travail aidés par l'Etat. Ces contrats permettent de recruter un jeune de 16 à 25 ans peu ou pas diplômé pendant 3 ans à temps plein aidés par l'Etat à hauteur de 75%. Pour une rémunération brute mensuelle (niveau SMIC) de 1425 €, la somme de 356 € resterait à la charge de la commune. Accord du conseil pour recruter un jeune dans le cadre d'un contrat d'avenir.

Considérant que le logement F2 est actuellement vacant, Mr le Maire suggère de le proposer à un éventuel titulaire du poste à l'emploi d'avenir.

PROROGATION DES PERMISSIONS DE VOIRIE DE FRANCE TELECOM

La formalité de permission de voirie s'impose aux opérateurs pour établir et exploiter leurs installations de communications électroniques sur le domaine public routier, ainsi un nombre important de permissions de voirie délivrées à France Telecom arrive à échéance le 18 mars 2013. Les permissions de voirie étant généralement délivrées pour une durée de 15 ans, France Telecom propose de procéder à une prorogation des permissions de voirie pour une durée de 15 ans. Avis défavorable du conseil qui ne souhaite pas autoriser automatiquement les travaux.

CONVENTION TOUS SERVICES ANIMALIERS

Mr Guerrier, gérant de la société Tous Services Animaliers dénonce la convention passée avec la commune à compter du 31/12/2012 et a fait part de la reprise de l'entreprise par la Société Lukydogs Capture gérée par Luc Chrétien à partir du 01/01/2013. Le conseil municipal autorise le maire à signer une nouvelle convention avec Lukydogs sachant que le tarif reste inchangé soit 299 € par an.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Il est prévu de reprofiler 500 m de vallées agricoles dans le cadre de la CDC, les vallées de l'Arcade et Beurepaire sont programmées.
- Des fils téléphoniques sont détendus au Petit Beauvais
- Elections probable de 15 conseillers municipaux en 2014
- Assainissement non collectif : la commission environnement a défini le programme des aides à la réhabilitation, il a été demandé de modifier les diagnostics et notamment ceux de Beurepaire qui s'avèrent prioritaires.
- La Feuille de Houx sortira prochainement pour annoncer les Chants de Noël et les Vœux 2013
- Il est décidé dorénavant d'interdire tout dépôt à la décharge communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

RÉUNION DU 24 JANVIER 2013

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 24 janvier 2013 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Tous les membres en exercice sont présents.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 24/01/2013, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion à propos :

- Des servitudes instituées sur des terrains du lotissement, qui ne peuvent être supprimées pour des raisons de coût notarié incombant aux propriétaires, cependant la commune peut adresser un courrier à chaque propriétaire leur indiquant que les servitudes sont obsolètes suite au déplacement du collecteur de drainage.
- De l'adhésion à l'Agence Technique Départementale, qui pourrait engendrer un doublon dans le cas où la CDC y adhérerait. Question à soulever à la CDC.





- De la vigilance à adopter quant à la répartition des travaux de voirie dans le cadre de la CDC (taux à fixer en fonction de plusieurs critères tels que la population, le nombre de km de voirie...)
- Du projet d'installation d'un pylône TDF, des photos du site de la salle des fêtes et de la décharge ayant été envoyées

Mr le Maire remercie les élus qui ont participé aux vœux de la CDC et de la commune et propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Délibérations relatives à la modification des statuts de la CDC et l'adhésion de la CDC à « Eure et Loir Numérique »
- ATESAT 2013
- Adhésion de deux communes membres de la CDC du Pays Courvillois au SIRTOM
- Tarif du repas aux vœux de la CDC

Accord du conseil.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Mr le Maire présente au conseil le projet de réforme des rythmes scolaires, qui serait mis en application à la rentrée 2013 avec une possibilité de report à la rentrée 2014 par une demande de dérogation des conseils municipaux.

Cette réforme est établie dans un objectif pédagogique pour mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire. L'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin. Tous les élèves continueront de bénéficier de 24 h de classe par semaine durant 36 semaines, la journée d'enseignement sera au maximum de 5 h 30 et la demi-journée maximum de 3 h 30 et la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 h 30. Les nouveaux rythmes scolaires permettraient une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, un allègement de la journée de classe et la programmation d'activités périscolaires organisées par les collectivités territoriales pour contribuer à l'épanouissement des enfants.

Il est précisé qu'une aide financière de l'Etat de 45 € par élève sera allouée aux communes, qui appliqueront la réforme au 01/09/2013. Les enseignants travailleront le même temps, l'aide personnalisée sera supprimée au profit d'activités pédagogiques complémentaires assurées par les enseignants soit 1 h par semaine.

Il est évoqué les difficultés pour mettre en place cette réforme dès septembre, une année supplémentaire est nécessaire pour aménager des activités périscolaires ¾ h par jour dans le cadre de la CDC. Cette réforme va impliquer des transports scolaires supplémentaires, éventuellement un repas supplémentaire, des activités périscolaires vers le centre de loisirs de La Loupe etc... et donc des efforts financiers supplémentaires à fournir par les collectivités dans un contexte déjà difficile, l'Etat apportant une aide pour 2013, qui ne sera peut-être pas renouvelée en 2014. Le projet est toutefois encore incertain, une commission consultative a déjà émis un avis défavorable. Les coûts financiers sont à évaluer et à définir entre les parties concernées (Conseil Général, CDC, SIRP, commune...)

Les conséquences sur les activités des enfants le mercredi sont également à prendre en compte. A noter aussi que l'échec des enfants n'est peut-être pas dû aux rythmes scolaires mais à la qualité de l'enseignement (formation inadéquate des enseignants).

Les communes du Thieulin et de Saint Denis d'Authou envisagent l'application de la réforme dès septembre 2013.

Par conséquent, Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a élaboré un projet de délibération sollicitant une dérogation pour l'application de la réforme en 2014 conjointement avec les communes du regroupement pédagogique dont voici la teneur :

Considérant que notre commune fait partie du Syndicat Scolaire Champrond-en-Gâtine-Montireau-Montlandon-Saint Victor de Buthon, que la commune de Montlandon intégrera la Communauté de Communes des Portes du Perche au 01^{er} janvier 2014,

Considérant que la Communauté de Communes des Portes du Perche a adopté la compétence transports scolaires depuis 2009 et qu'une délibération de cette Communauté de Communes en date du 17 décembre 2012 demande que ses communes membres puissent solliciter une dérogation de la mise en place de la semaine de quatre et demi au 1^{er} septembre 2014 afin d'harmoniser au mieux la gestion des transports scolaires et des accueils de loisirs,

Considérant qu'un délai est nécessaire pour la formation et d'éventuels recrutements d'agents qualifiés communaux ou intercommunaux pour l'encadrement des enfants sur le temps d'après la classe,

Considérant que les objectifs du changement de rythmes scolaires nous semblent louables,

Considérant que le changement de rythmes scolaires aura une incidence sur le mode de garde des enfants pour les familles et qu'il y a lieu d'établir un délai pour que celles-ci puissent s'adapter,

Considérant également à l'heure où nous préparons le budget 2013 que du temps est nécessaire pour l'évaluation des coûts financiers générés par le changement de rythme scolaire et que des incertitudes demeurent sur la mise en place d'une restauration collective le mercredi midi dont la compétence est actuellement dévolue aux communes,

Considérant qu'une réflexion importante est à mener sur le projet éducatif territorial avec tous les acteurs concernés,





Considérant que la gestion des accueils de loisirs du mercredi après-midi est à définir sans oublier la mise en place éventuelle de transports des écoles vers les lieux d'accueil de loisirs actuellement situés dans des locaux sur la commune de La Loupe.

Considérant les arguments et données précédents, le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine :

Sollicite une dérogation pour la mise en place de la semaine de quatre jours et demi à partir du 1^{er} septembre 2014 en concordance avec la délibération du 17 décembre 2012 de la communauté de communes des Portes du Perche

Accord du conseil municipal pour adopter cette délibération.

TRAVAUX DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RUELLE DE LA TOUR

Mr le Maire informe le conseil que Mr Caudmont propriétaire de la tour d'Aligre a sollicité le raccordement à l'assainissement collectif de sa propriété ruelle de la Tour. Un bordereau de prix a été établi, il s'élève à 1405.74 €. Le conseil municipal entérine le prix du raccordement à l'assainissement collectif fixé à 1405.74 € pour Mr Caudmont.

TARIFS COMMUNAUX—Le conseil municipal fixe comme suit les tarifs communaux 2013 :

TARIFS COMMUNAUX 2013		
		Tarif €
Salle polyvalente	personnes ext. Com.	250
	deuxième jour consécutif	100
	habitants de la commune	150
	deuxième jour consécutif	60
	réunion professionnelle	75
	vin d'honneur semaine	75
	vin d'honneur week-end	100
	utilisation du fourneau	25
	utilisation du lave-vaisselle	25
	<i>location de vaisselle</i>	
	* le couvert	0.50
	* le petit couvert	0.30
	<i>casse ou perte de vaisselle</i>	
	* le verre	1.50
	* le couvert	0.80
	* l'assiette	4
	Frais de nettoyage	200
Concessions cimetière	trentenaire	250
	cinquantenaire	400
	taxe de superposition	150
Logements	F2 70 Grande Rue	270
	Charges F2	70
	F1 Etage 68 Grande Rue	270
	Charges F1 Etage	75
	F1 Rez de Chaussée 68 Grde Rue	180
	Charges F1 Rez de Chaussée	55

Mr le Maire fait part au conseil municipal que le logement F2 est loué à Mme Merkiled depuis le 7 janvier.





ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

Le conseil municipal définit les orientations budgétaires 2013 :

- Agrandissement de la salle des fêtes
- Travaux de voirie (tronçon entre les Cornets et la Suarderie et l'ensemble de la rue de la Fontaine)
- Remplacement des fenêtres de la classe CE2-CM1
- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement
- Achat de matériel de reprographie et d'un ordinateur
- Achat d'une tondeuse
- Aménagement d'une aire de jeux (lotissement et/ou proximité de l'école)
- Voiture ou véhicule utilitaire
- Mise en place de bateaux RD923

PROTOCOLE DE GESTION DES FUITES D'EAU

Mr le Maire remercie les élus qui se sont impliqués dans la recherche de la fuite d'eau les 25/26 et 27 décembre.

Afin d'améliorer la gestion du service d'eau potable, Mr Legros propose :

- à ce que l'ensemble des bouches à clef de secteur soient vérifiées
- d'ajouter des nouveaux systèmes de surveillance
- le remplacement de la canalisation entre la station de pompage et le château d'eau
- un protocole de communication à la population (messagerie électronique, affichage, message sur répondeur téléphonique, appel ciblé selon les zones de fermeture du réseau...)
- la mise en place d'un compteur à la sortie de Villemaigre vers le Thieulin

DELIBERATIONS POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mr le Maire informe le conseil municipal :

que la CDC a adhéré au Syndicat Mixte Ouvert « Eure et Loir Numérique », qui a compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans l'objectif d'optimiser la couverture du territoire communautaire en termes de technologies de l'information et de la communication. Cette adhésion implique une modification des statuts par les conseils municipaux des communes adhérentes à la CDC.

Que la CDC a modifié ses statuts dans le domaine du développement économique tels que :

Création, aménagement, entretien, gestion, promotion de circuits touristiques (pédestres, équestres, VTT, vélos)

Accord du conseil municipal pour modifier les statuts de la CDC.

ATESAT 2013

La filière de l'Assistance Technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) va évoluer en 2013. Il est envisagé de la recentrer sur la question de l'égalité des territoires en aménagement, urbanisme et habitat. De manière à assurer la transition au cours de l'année 2013, il est envisagé de renouveler les conventions qui arrivent à expiration en fin d'année 2012, seulement pour une durée d'un an et avec les collectivités qui en feront la demande.

Pour l'année 2013, les missions du bureau de l'ATESAT et du conseil de proximité de la DDT vont s'articuler autour de deux axes principaux :

- fournir aux collectivités des conseils et des outils visant à leur donner les moyens d'assurer leur rôle de maître d'ouvrage (aide à la définition des besoins puis de la commande et structuration de la maîtrise d'ouvrage à une échelle pertinente) ;
- accroître le conseil sur la faisabilité de projet, dans le cadre du portage d'une politique publique en relais des services métiers de la DDT (proposition d'outils de gestion, de plans d'actions...).

Plus précisément, les chargés d'ATESAT pourront conseiller les représentants des collectivités sur la faisabilité ainsi que sur les procédures et démarches à conduire, par exemple pour leurs projets :

- d'équipements publics (ou assimilé) : salles des fêtes, équipements sportifs, maintien de commerce, ... ;
- de réhabilitation, rénovation, mise aux normes de bâtiments publics (notamment en accessibilité) ;
- de définition d'une politique de gestion et d'entretien des bâtiments publics ;
- d'urbanisation à différents stades : élaboration du PLU, études de faisabilité, ... ;
- de développement d'une activité économique ou touristique ;
- de mise en place d'Agenda 21 portés par d'autres acteurs et impliquant la collectivité ;
- d'amélioration de l'offre de logements dans la commune ;
- de recensement d'habitat insalubre ; ...

Par ailleurs, il n'est plus envisagé de fournir des prestations dans le domaine de la voirie (prestations assurées par l'Agence Technique Départementale)





ADHESION DE DEUX COMMUNES MEMBRES DE LA CDC DU PAYS COURVILLOIS AU SIRTOM

Le conseil municipal autorise l'adhésion des communes de Saint Luperce et d'Orrouer, communes membres de la Communauté de Communes du Pays Courvillois, au SIRTOM.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Il est demandé à ce que la partie du chemin de l'Empire où des fouilles pour recherche de fuite ont été faites soit remis en état au plus tôt.

Une soirée « Mille lectures d'hiver » est organisée à la Bibliothèque le 22 février

Il est rappelé qu'un spectacle (théâtre d'inspiration japonaise) aura lieu le 9 février dans le cadre des Scènes Euréliennes initiées par le Conseil Général.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 21 février 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

● L'actualité communale et intercommunale ●

VŒUX 2013 DE LA MUNICIPALITE CHAMPRONNAISE

La cérémonie des vœux a attiré une bonne centaine de personnes en ce dimanche 13 Janvier 2013. Après avoir fait le bilan de l'année écoulée et présenté les projets 2013, Mr LEGROS, maire de la commune a donné la parole aux nombreuses associations de la commune.



Il faut s'attendre à une année riche en événements culturels. La municipalité invite donc toute la population à consulter régulièrement notre site internet afin d'y découvrir toutes les activités proposées pour la saison 2013.

Avant de partager le pot de l'amitié, deux habitants de la commune ont été mis à l'honneur dans le cadre de la remise de diplôme du travail (Médaille d'argent)



Un grand bravo à Mme Liard Marie Hélène et Mr Dijkmann Laurent.

MODIFICATION

DU PLAN DE CIRCULATION

La Rue de l'ETANG est devenue piétonne.

Le conseil municipal a décidé courant 2012 d'interdire la circulation sur la route de l'étang. Un arrêté municipal confirme cette décision afin de faciliter l'accès en toute sécurité aux écoles pour les enfants du nouveau lotissement et de sécuriser ce chemin de promenade. La signalétique et le marquage au sol sont en place depuis mi février 2013.

L'accès aux véhicules agricoles et ayants droits reste autorisé.



RADAR PEDAGOGIQUE

Le Conseil général d'Eure et Loir a installé le 2ème radar pédagogique sur notre commune le Mardi 12 Février 2013.

Celui-ci est positionné à un endroit stratégique dans le sens Nogent-le-Rotrou -> Chartres. En effet, la volonté du conseil municipal est de sensibiliser les automobilistes à respecter la limitation de vitesse proche de l'école.

Cet endroit est également un arrêt pour les bus TRANS-BEAUCE. La sécurité de cette zone est donc primordiale.





AMELIORATION DE NOTRE SERVICE D'EAU POTABLE

La commune de Champrond-en-gâtine a vécu en fin d'année 2012 une importante coupure d'eau suite à une rupture de canalisation dans une zone non répertoriée sur les plans du réseau d'eau potable.

La commune avait déjà auparavant décidé d'améliorer la gestion et la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Les moyens qui ont été mis en œuvre dernièrement sont les suivants :

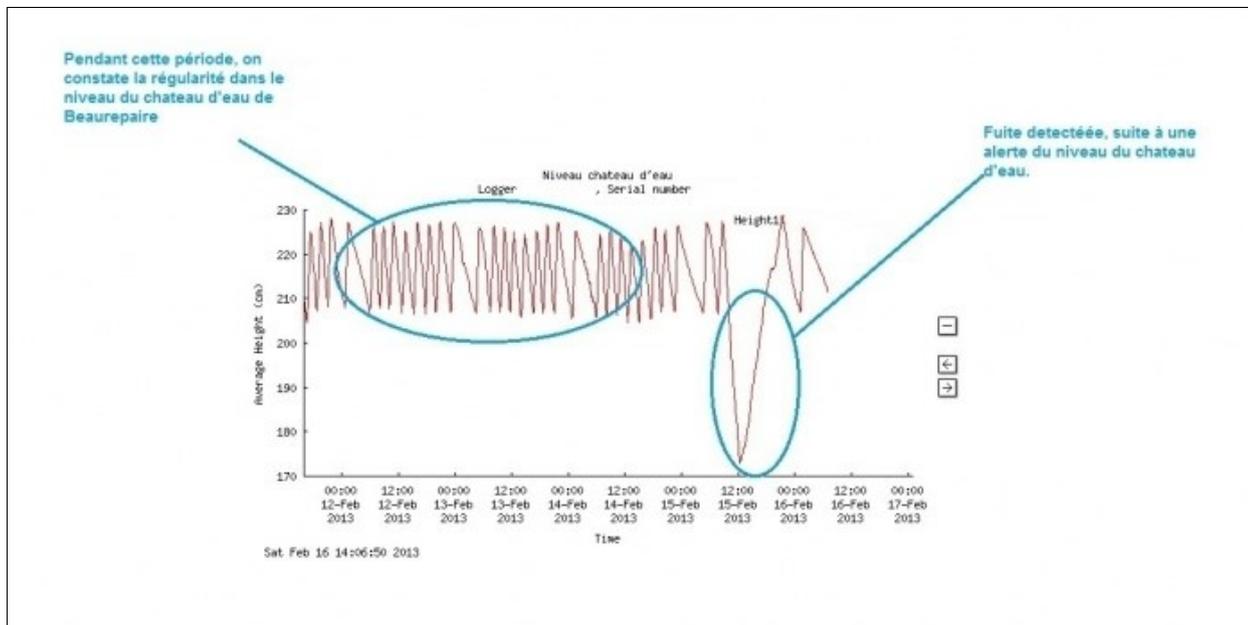
- Sectorisation de la commune en trois divisions principales par la mise en place de compteurs divisionnaires, certains secteurs étant eux-mêmes subdivisés
- Pose de têtes à haute résolution d'impulsion (HRI) sur les compteurs et pose de boîtiers XYLOG, enregistreurs autonomes de données qui captent les impulsions des têtes HRI, ces informations sont transmises via SMS et GPRS ; les données sont traitées en utilisant un logiciel d'exploitation
- Consultation en mairie des courbes journalières de débit d'eau des trois secteurs et de la hauteur maximale et minimale du réservoir du château d'eau
- Formation des employés communaux (permis, CACES-utilisation de pelle mécanique)
- Location de matériel dans des délais les plus brefs
- Appel à une société spécialisée pour la détection de fuites complexes (écoute des canalisations sur les points d'accès (bouches à clef) avec enregistreur de bruits ou corrélateurs portables.

La municipalité apprécie que chaque habitant ou usager se sente concerné et donne l'alerte en cas de situation anormale.

Le 15 Février 2013, les services de la régie d'eau potable ont été alertés par un agriculteur de la commune ayant constaté une fuite importante d'eau qui sortait en geyser en trois endroits distincts. Immédiatement l'équipe concernée a appelé la SARL FILLETTE qui est venue assurer la réparation. Nous avons pu vérifier à posteriori la chute brutale de la courbe du niveau d'eau du château d'eau.

Le graphique ci-dessous met en évidence la situation suivante :

↳ Chute brutale de la courbe du niveau d'eau du château d'eau de Beaufrepaire



D'autres indicateurs journaliers faciles à traduire permettent de suivre l'activité : pics de consommation d'eau, consommation en m3 par secteur, ...

Comme vous pouvez le constater, les outils permettant l'analyse sont déployés. La prochaine étape consistera à mettre en œuvre des alertes de type SMS pour les élus. Ainsi, notre réactivité sera encore meilleure.

La municipalité remercie toute la population pour son implication au quotidien.
N'hésitez pas à nous signaler toutes situations suspectes. l'eau est une denrée précieuse...





RECENSEMENT DE LA POPULATION

554

L'INSEE vient de publier les chiffres ! Désormais, la commune de Champrond-en-Gâtine compte **554 habitants**.

Ce chiffre ne fait que progresser depuis les années 2000.

COLLECTE DE VETEMENTS USAGES

Le SIRTOM met à notre disposition des collecteurs à verre et papier. Mais il ne faut pas oublier un autre container moins connu, mais tout autant indispensable.

L'association "Le Relais" collecte régulièrement tous les vêtements aptent à vivre une seconde vie.

Apportez tous vos textiles (propres et dans un sac fermé), c'est aussi un geste de solidarité pour toutes les personnes en difficulté, et en plus le tri, c'est bon pour la planète....

>> Pour que tous les efforts de chacun réussissent, merci aux usagers de ne pas laisser des déchets aux pieds des containers. Trop souvent nous trouvons des cartons, caisses, capsules de bouteilles...

Cherchez bien une filière existe aussi pour ces objets !!

Liens : <http://www.lerelais.org>

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

www.lerelais.org

CONTENEUR	ADRESSE	Date de Pose
Champrond-en-Gâtine	Parking DDE (Face garage Eurorepar)	09-nov-01

En 2012

TOTAL DE SACS : 1 103

POIDS TOTAL : 3.285 Tonnes

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE

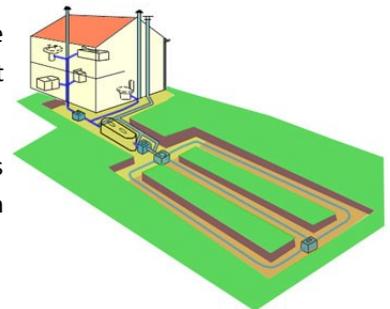
SERVICE DU SPANC—18 RUE DE LA GARE—28 240 LA LOUPE—cdcdesportesduperche@wanadoo.fr

ENGAGE UNE CAMPAGNE DE REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON-COLLECTIFS

La Communauté de Communes des portes du Perche lance une seconde tranche de réhabilitation des systèmes d'assainissement non-collectif non-conformes en partenariat avec les agences de l'eau.

Ce partenariat permet d'obtenir une aide publique sur le montant des travaux. Ces subventions s'adressent aux PROPRIETAIRES VOLONTAIRES qui ont une installation préalablement contrôlée non-conforme.

Ces travaux sont limités à 40 installations sur l'ensemble du territoire de la CDC.



SI VOUS SOUHAITEZ REHABILITER VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NONCOLLECTIF, VEUILLEZ CONTACTER LE SERVICE DU SPANC AU 02.37.81.29.59 M.DEPREZ.

☞ Avant le 15 OCTOBRE 2012 pour des travaux en 2013

☞ Avant le 15 OCTOBRE 2013 pour des travaux en 2014

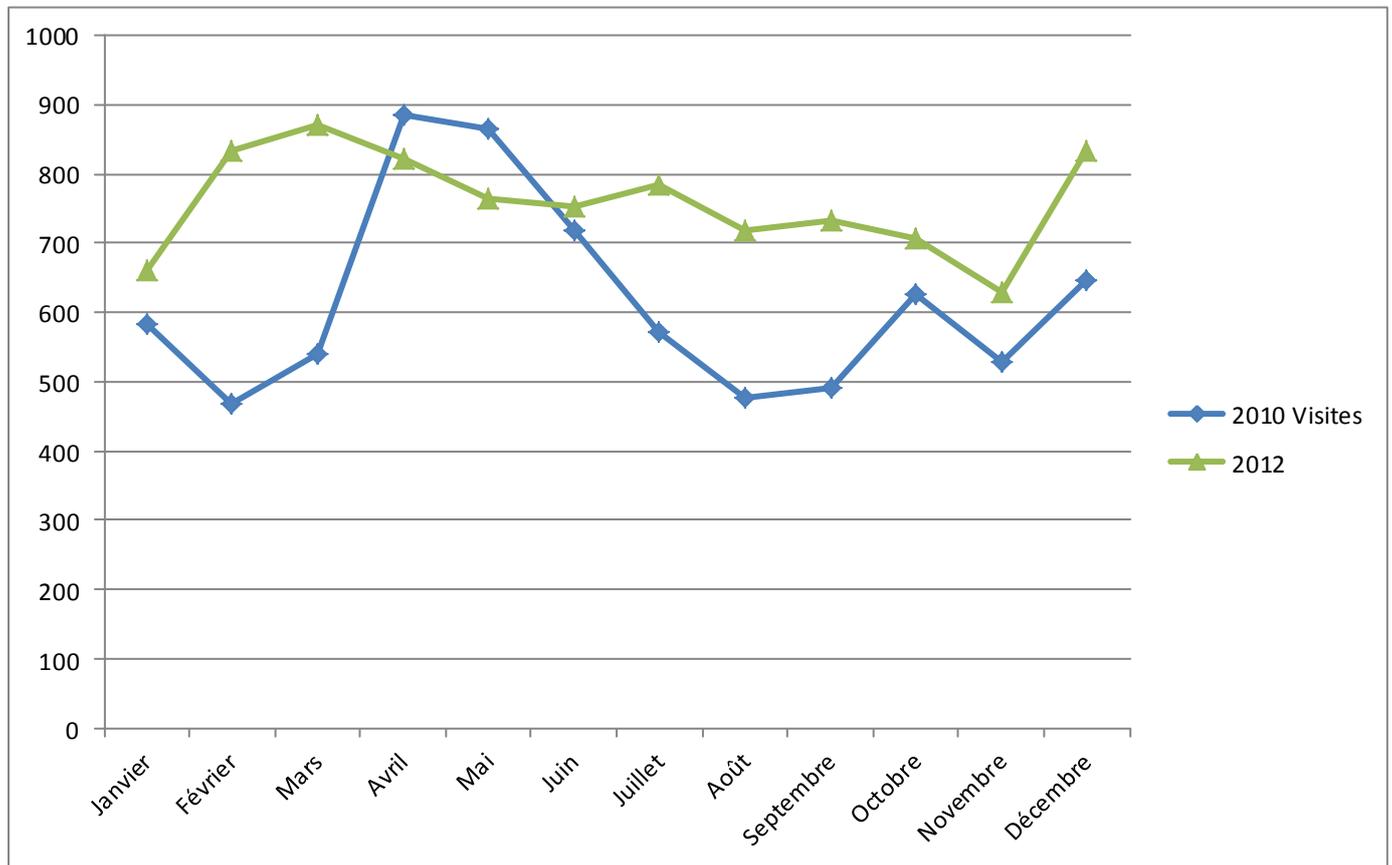




FREQUENTATION DU SITE INTERNET COMMUNAL

La fréquentation de notre site internet communal est en nette progression depuis 2010.

Comme le démontre le graphique ci-dessous, nous avons atteint une moyenne de visites mensuelle de 760 en 2012.



Pour être averti rapidement des événements majeurs de la vie de la commune, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site pour recevoir la newsletter : bulletin d'alerte météo, coupure d'eau potable, annonces de manifestations ...

THEATRE A CHAMPROND

Dans le cadre du programme "Scènes Euréliennes" proposé par le Conseil Général d'Eure et Loir :

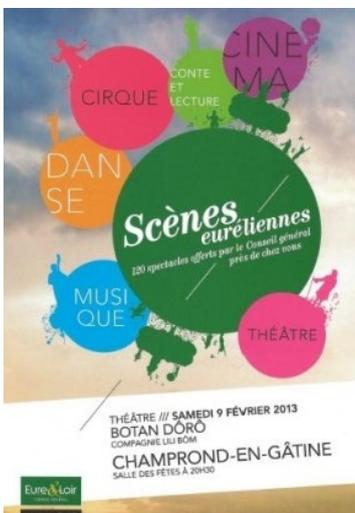
La commune de Champrond-en-Gâtine a eu la chance de vous proposer un superbe spectacle le 09 Février 2013 dernier.

BOTAN DÔRÔ COMPAGNIE LILI BÛM

Le spectacle était gratuit.

L'histoire en résumé : à l'époque Edo, deux jeunes gens se rencontrent et tombent amoureux fous l'un de l'autre. Pour des raisons de bienséance et d'étiquette, ils ne pourront se revoir. La jeune fille y perdra la vie et le jeune homme la santé, jusqu'à ce qu'elle revienne le visiter sous la forme d'un fantôme...

Conception et interprétation : Marion MARET
Réalisation : Yves ACHILLE et Marie AUBRY
Espace sonore : Fabien NICOL
Scénographie : Malika CHAUVEAU
Durée : 1h





DES OFFRES POUR LES ENTREPRISES...

DES SERVICES A LA POPULATION

La communauté de Communes des Portes du Perche a souhaité développer une offre pour les entreprises. Des investissements ont été réalisés et plus de 21 000m² de locaux étaient disponibles à la vente ou la location. Cette offre en locaux s'est concrétisée par les arrivées de plusieurs entreprises sur notre territoire en 2012.

En 2012, 19 000 m² de locaux ont été loués ou vendus.

Ces ventes ou locations ont permis la création de plus de 30 emplois directs.

Disponibilités :

Il reste encore 2 lots disponibles de 800 et 1200 m² au sein de l'hôtel d'entreprise des Grands Près (Zone industrielle à La Loupe). 2€ HT/mois/m²

Il reste encore 1 lot disponible de 70m² au sein du pôle tertiaire pour entreprises situé dans l'enceinte de l'ancien collège au 18, rue de la gare à La Loupe. 4€ HT/mois/m²

Pour maintenir une offre sur le territoire et favoriser des implantations d'entreprises, la collectivité travaille actuellement sur un nouveau projet situé en centre-ville de La Loupe à proximité de la gare. Ce projet immobilier pour entreprises du tertiaire permettra sur une surface de plus de 1 000m² la création d'une pépinière pour des entreprises en phase de création, d'un espace pour le télétravail et de bureaux. Le site serait doté de la fibre optique afin de garantir du très haut débit.

Pour rappel la communauté de communes est également propriétaire de terrains situés en zones d'activités disponibles à la vente.



Hôtel d'entreprises des Grands Près
La Loupe

Retrouvez ces offres sur
www.laloupe-entreprendre.fr
Pour plus d'informations : contactez
Jean Christophe DEPREZ
à la Communauté de Communes
02 37 81 01 49



La santé :

Les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à La Loupe se sont terminés et l'ouverture au public s'est déroulée en ce début d'année. Vous trouverez à la fin de ce bulletin communal, la liste des professionnels de santé exerçant dans ce bâtiment et leurs coordonnées.

Il reste deux cabinets disponibles. La priorité reste le recrutement de nouveaux médecins sur le territoire.

Le relais emploi :

Au service des entreprises et des demandeurs d'emploi, Mmes PRIOVILLE et DEPEYROT répondent à vos besoins.

Les locaux sont situés au 18, rue de la gare à La Loupe, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact : 02 37 81 38 93 - relaisemploilaloupe@orange.fr

Enfance – Jeunesse :

Pour rappel, il existe sur le territoire des modes de garde pour les enfants âgés de 0 à 11 ans : crèche halte garderie, assistantes maternelles, accueils de loisirs le mercredi et les vacances scolaires.

Contact : Crèche halte garderie – 02 37 29 45 68 / Accueils de loisirs – 02 37 29 94 49

Assistants maternelles – contacter la mairie de votre commune.

La communauté de communes des Portes du Perche, c'est aussi les travaux sur les voiries communales, l'assainissement non collectif, les transports scolaires primaire/collège/lycées, la gestion du Parc Aquatique du Perche, du gymnase, le soutien au syndicat d'Initiatives...

Pour plus d'informations, et suivre les actualités de votre communauté de communes n'hésitez pas à consulter son site Internet : www.cdc-desportesduperche.com





Baby-sitting

PARENTS



Vous avez besoin
d'une garde d'enfant

Nous avons une liste
de baby-sitter

Jeunes de 16 ans ou +



Vous recherchez un job du baby-sitting?
Venez vous inscrire sur la liste de baby-sitter
que nous donnons aux parents
qui souhaitent bénéficier de ce service

Le Point Information Jeunesse vous met en relation



Pour tout renseignement, contacter Charlène

Point Information Jeunesse

Rue Jean Moulin

28240 La Loupe

tel: 02.37.29.94.47

E-mail: pijkloupe@hotmail.com





Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• Les paniers d'Aligre •



Depuis 2 ans, Les Paniers d'Aligre proposent, par le biais du Jardin Loupéen (Maraîcher bio), un choix de légumes frais, de saison, diversifiés et disponibles à mesure qu'ils mûrissent ils sont cultivés sans pesticides, ni engrais chimiques ni OGM à proximité du lieu de vente, ce qui permet de manger local et de réduire les transports,

Une alimentation saine et un environnement préservé

L'achat à l'avance garantit un revenu à l'agriculteur et lui permet d'obtenir ses fournitures (semences, serres etc...) sans s'endetter. Les adhésions (10€) ont lieu principalement au moment du renouvellement du contrat pour l'ensemble des adhérents. Le succès de ce partenariat repose sur un engagement des consommateurs sur au moins un an, afin de libérer le producteur des contraintes de la commercialisation.

C'est aussi un **contrat solidaire**, reposant sur l'engagement financier du consommateur qui achète à l'avance sa part de récolte qu'il récupère pendant la saison de production. L'achat à l'avance garantit un revenu stable à l'agriculteur et lui permet le maintien de l'activité agricole.

Les Paniers d'Aligre offrent à la fois des légumes bio (Jardin loupéen Anthony Lasfont), mais aussi des poulets des œufs bio (Ferme Duhoux), du lait frais (GAEC Beaudoux), ou encore de la viande de bœuf et du veau (EARL Les Vitriers), tout cela à des prix raisonnables pour des produits de cette qualité.

Pour devenir, vous aussi, un **ADHERENT** heureux de retrouver le rythme des saisons, consultez notre site dans la rubrique associations de la mairie ou adressez-vous auprès du président ou des coordinateurs

Nous remercions tous les adhérents actuels et lançons un appel à tous ceux qui veulent nous rejoindre. Les livraisons au local se font tous les mardis et nous adaptons les contrats en fonction des jours de présence de chacun,

Les contrats légumes Bio sont à retirer auprès du coordinateur Jean-Louis JONAS - Tel 06 31 44 08 48
 Les contrats volailles et œufs Bio sont à retirer auprès du coordinateur Jean -Pierre BRIHAYE - Tel 02 37 49 85 17
 Les contrats viande sont à retirer auprès de la coordinatrice Marie-Claude MARGERIN - Tel 02 37 49 87 86
 Les contrats lait frais sont à retirer auprès de la coordinatrice Céline Hénichard - Tel 06 64 27 35 34

Les distributions de Champrond en Gâtine :

ancienne gendarmerie le mardi de 18h30 à 19h30 (été), de 17h30 à 18h30 (hiver)

Les distributions de La Loupe (NOUVEAU) : Au jardin Loupéen(CG) le mardi de 17h15 à 18h00(été) et de 18h15 à 19h00(hiver)

De nouveaux produits vont bientôt être proposés aux adhérents
N'hésitez pas à joindre les coordinateurs
pour des renseignements complémentaires



Afin de vous faire découvrir ces produits, l'association a le projet de faire un repas composé uniquement de produits bio, à une date et à un prix qui sera à fixer. Des informations sur ce projet vous seront communiquées.

Le Président, JP BRIHAYE



Le dossier info des paniers

A la découverte des légumes perdus (2^{ème} partie)



Le pissenlit et les orties

Un temps délaissés, même s'ils n'ont jamais vraiment disparu (ces plantes ont toujours été présentes dans les champs), pissenlits et orties reviennent en force et s'avèrent délicieux en soupe aussi bien qu'en salade ! Bon à savoir : le pissenlit apporte du bêta-carotène et de la vitamine C.

Le cerfeuil tubéreux

Cousin de la carotte et du céleri, il a une jolie forme de toupie et une couleur crème. Sa chair légèrement farineuse et sa saveur douce et sucrée sont très agréables. À l'achat, vérifiez qu'il est bien ferme et ne sonne pas creux. Comme le panais, le cerfeuil tubéreux n'a pas besoin d'être épluché et se cuisine aussi bien en soupe que braisé.

La betterave

Issu des mots *bette* (plante dont la betterave est directement issue) et *rave* (qui désigne une plante potagère que l'on cultive pour sa racine), le mot *betterave* est apparu au XVII^e siècle. En Suisse et en Savoie, on la nomme également *carotte rouge*. Sa jolie couleur embellit tous les plats ! Crue, elle se râpe et s'apprête en salade. Elle doit être bien ferme, non ridée et lisse. La crapaudine offre une saveur très douce. Froide, elle s'associe avec le cresson ou la mâche, mais la betterave peut également se cuisiner et se décliner en mousseline, en coulis ou en velouté... et fait la base du fameux bortsch en Europe centrale. D'un apport calorique modéré, elle apporte quelques folates et du magnésium.

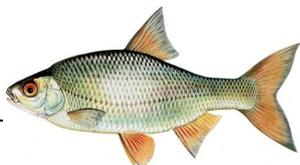


Le pourpier

Plante potagère de la famille des Portulacées, le pourpier, avec ses feuilles bien vertes, révèle un petit goût acidulé. Sa texture originale est très agréable et sa saveur rappelle un peu celle de la mâche. Très peu calorique mais particulièrement riche en fer et en magnésium, le pourpier apporte également des carotènes et de la vitamine C. Une vraie mine de bienfaits nutritionnels !



**Société de
pêche**



ASSEMBLEE GENERALE LE 23 MARS 2013

Ouverte à toute personne pêcheur ou non

À 17 HEURES DANS LE PREAU DE L'ECOLE A LA MAIRIE





• le corps et l'esprit •

"Mon association qui s'appelle maintenant le corps et l'esprit est contente de venir faire ces animations à la salle des fêtes, car il règne à Champrond une atmosphère de convivialité, de sérénité, de gentillesse qui incitent chaque année, à revenir encore un peu plus avec plaisir et ferveur.

Le mercredi de 19h15 à 20h15, j'anime la séance relaxation et sophrologie. De septembre à décembre, nous pratiquons différentes méthodes de relaxation (Jacobson, Schultz, Trager, Vittoz).

C'est apprendre à relâcher son corps, à devenir détendu.

De janvier à juin, nous pratiquons la sophrologie (étude de la conscience) afin d'évoluer dans celle-ci, d'apprendre à vivre au présent, de retrouver son intuition personnelle, d'avoir confiance en soi, de guider ses propres choix, de trouver son chemin de vie, d'écouter son corps, sa conscience, son esprit, avec un arrêt sur soi durant une séance de sophrologie.



Cours de Qi Gong

Le jeudi de 18h45 à 19h45, j'anime la séance de Qi gong. Le Qi gong est une gymnastique douce chinoise, qui fait circuler l'énergie dans le corps et la renforce en s'inspirant des connaissances développées par la médecine chinoise. Le qi gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition physique particulière.

L'année dernière en 1ère année, nous avons appris, les 25 mouvements fondamentaux et différents pas (pas du vide, 70/30, pas du cavalier...) et commencer à apprendre un enchaînement : le qi gong des 5 animaux.



Cours de relaxation et de sophrologie

En 2ème année, nous révisons le qi gong des animaux et commençons un 2ème enchaînement. »

« L'être humain a un corps qui s'harmonise avec l'esprit. La forme du corps est rattachée à la mort. L'esprit est rattaché à la vie. Ils doivent se réunir le plus souvent possible. Sans esprit le corps disparaît. Avec l'esprit, la vie se manifeste.

L'esprit et la forme (le corps) doivent rester unis. »

Lao Tseu

Marc LE CORRE

Association le corps et l'esprit - 0673568675

site: www.chartres-sophrorelax.com

mail: marc.lecorre@bbox.fr

© CHAMP-LIVRES ©

la bibliothèque de Champrond-en-Gâtine

En attendant le printemps, nous avons plein de bonnes idées à vous proposer :

Nous participons avec le **Comité des fêtes** au premier Carnaval. Les enfants ont commencé à construire un Bonhomme carnaval. Deux autres samedi après-midi sont prévus pour terminer leur œuvre. Le samedi 2 mars à 14 h 30 et le samedi 13 avril.

Et nous serons tous, costumés, de tous âges, à promener

le Bonhomme Carnaval dans le village, le 20 avril à 14 h 30.

Nous l'accompagnerons jusqu'au terrain de la Salle des fêtes où il sera brûlé, selon la coutume.





RAMDAM 2013 organise, comme l'année dernière, un **concours photo et écriture « des images et des mots »** sur le thème de « **la nature comme on l'aime** », du **1er mars au 15 septembre**.

Il s'agit de présenter une photo accompagnée d'un texte poétique.

Venez consulter le règlement détaillé du concours ouvert à tous, individuel, ou groupes, dans votre bibliothèque.

Pour vous aider, Champ.livres, la bibliothèque de Champrond-en-Gâtine vous propose :



. **le 22 juin**, poèmes sous la yourte de Beurepaire, de 18 à 19 h.

. **le 13 juillet**, atelier-crédation pour les enfants de plus de 6 ans. Ils devront venir avec une photo qu'ils accompagneront d'un poème, le tout décoré, grâce à Isabelle Besse (Brindille).

Avant le 15 septembre, les « oeuvres » devront être remises à votre bibliothèque, puis elles seront exposées en attendant le classement et la remise des prix.

Nous comptons sur vous pour participer à ce concours.

Vous pouvez, bien sûr, vous inscrire à des animations proposées par d'autres bibliothèques...

Cette année, nous vous proposerons aussi des disques : grande musique, jazz... de très bons morceaux pour les nostalgiques et les connaisseurs.

● la Voie de l' Energie et du Mouvement ●

La mairie de Champrond-en-Gâtine accueille depuis le 24 mars 2012, le siège du "Rassemblement européen pour une libre pratique des arts, arts martiaux et Aïkido" (R.EL.P.A.).

Aussi l'association culturelle de Budo V.E.M. "la Voie de l' Energie et du Mouvement" organisera son

2ème stage international d' Aïkido le samedi 27 avril 2013.

à la salle des fêtes-Dojo de Champrond-en-Gâtine.

Il sera dirigé par deux experts,
Maîtres Jacques MATHIEU (7°Dan Aïkido, 3°Dan Judo, 2°Dan Kendo)
et Clément KAROUBI (6°Dan Aïkido).

Ce rendez-vous est gratuit.

Il sera aussi l'occasion de rencontrer les habitants de Champrond-en-Gâtine et de leur présenter notre Art.

Il est ouvert à tous les pratiquants débutants ou anciens.

Il se déroulera de la manière suivante :

- . **9h accueil des pratiquants**
- . **9h30 à 12h30 ateliers**
- . **12h30 à 14h déjeuner en commun (chacun amène son panier repas)**
- . **14h15 à 17h ateliers**
- . **17h fin du stage**





© Un petit air de culture ©

*L'Association « Un Petit Air de Culture »
Vous invite à*



Une Rencontre en Poèmes

Samedi 9 Mars 2013—20H.30

*Entrée libre
Boissons chaudes et pâtisseries offertes*

*Venez faire partager vos poèmes préférés...
Et en découvrir de nouveaux.*

Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine
Allée de la Forêt

Renseignements/Réservations:02.37.49.85.33/02.37.49.83.23



Au moment où vous lirez ces lignes, malheureusement notre grand week-end littéraire aura déjà eu lieu. Les exigences de parution de la Feuille de Chou n'ont pas correspondu avec notre calendrier.... Nous espérons, néanmoins, que beaucoup d'entre vous se seront joints à nous - que ce soit pour l'Atelier d'écriture de la journée du Samedi, pour la soirée poèmes du Samedi soir ou pour la Foire aux Livres du Dimanche.

*L'Association « Un Petit Air de Culture »
Vous invite à sa*

Foire aux Livres, cd et dvd



Dimanche 10 Mars 2013
10 heures - 17 heures

Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine

Entrée Libre - Petits restaurants sur place
Renseignements-Réservations: 02.37.49.85.33/02.37.49.83.23



Par contre ce sera le moment de noter sur vos agendas les dates des :

**Vendredi 5, Samedi 6 et Dimanche 7 Avril –dates auxquelles
le Petit Théâtre de Champrond présentera
sa nouvelle production : « Tout feu Tout Femme »**

comédie de Bruno Druart, mise en scène par Brigitte Wardavoit où vous pourrez retrouver, outre Brigitte –qui met en scène et fait partie de la distribution – Nathalie Barral, Isabelle Besson, Marie-France Moinet et Karine Doteau.

*Une occasion de passer un bon moment en fêtant, avec nos héroïnes,
un anniversaire.... à surprise !*

<< Un Petit Air de Culture >>

Vendredi 5 Avril 2013 20h30
Samedi 6 avril 2013 20h30
Dimanche 2013 15h30

Le Petit Théâtre de Champrond-en-Gâtine
présente

***Tout Feu,
Tout Femme..***



Une comédie de Bruno DRUART
Mise en scène Brigitte Wardavoit

Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine

Adhérents 4€ / Non adhérents 5€
Gratuit pour les moins de 12 ans

Renseignements/Réservations:0237498533/0237498323

**Enfin, le Samedi 4 Mai, nous terminerons notre saison par la projection du Film-documentaire :
« Nos enfants nous accuseront »**

qui avait dû, pour des raisons d'intempérie être annulée en Janvier dernier.

Béatrice JAUD, coréalisatrice viendra présenter le film et animer un débat autour du verre de l'amitié.

Un véritable évènement à ne pas manquer !!!





© Perche Association Football ©

Suite aux bons résultats de la 1ere Partie de Championnat dans notre poule où nous avons finis premier pour la 1ere fois, nous allons jouer maintenant en 2eme Partie contre des équipes de tout le département que nous allons découvrir.

Nous participerons aussi aux phases finales de Coupe qui se dérouleront le 5 mai prochain.

Ci-dessous, le calendrier des rencontres pour information.

L'ensemble des joueurs



Elite poule 2

27 janvier		03 février		10 février	
Jeunesse Portug	Celtic Brezolles	Garnay	Celtic Brezolles	Champr Perchet	Celtic Brezolles
Blévy	Champr Gatine	Blévy	Amilly 4	Blévy	As Nogent 2
Bouglainval 2	Garnay	St Lubin	As Nogent 2	St Lubin	Bouglainval 2
Saulnières	As Nogent 2	Saulnières	Bouglainval 2	Saulnières	Amilly 4
Amilly 4	Champr Perchet	Jeunesse Portug	Champr Perchet	Champr Gatine	Garnay
St Lubin	Bouglainval 4	Champr Gatine	Bouglainval 4	Jeunesse Portug	Bouglainval 4

17 février		3 mars		10 mars	
Amilly 4	Bouglainval 2	Celtic Brezolles	Bouglainval 2	Bouglainval 2	Champr Perchet
As Nogent 2	Celtic Brezolles	Blévy	Garnay	Jeunesse Portug	Blévy
Champr Perchet	Blévy	Amilly 4	St Lubin	Celtic Brezolles	Saulnières
Saulnières	Champr Gatine	Champr Perchet	As Nogent 2	Garnay	St Lubin
St Lubin	Jeunesse Portug	Champr Gatine	Jeunesse Portug	As Nogent 2	Champr Gatine
Garnay	Bouglainval 4	Saulnières	Bouglainval 4	Bouglainval 4	Amilly 4

17 mars		24 mars		07 avril	
Celtic Brezolles	Amilly 4	Celtic Brezolles	Blévy	Celtic Brezolles	Champr Gatine
Bouglainval 2	Blévy	Saulnières	St Lubin	Jeunesse Portug	Bouglainval 2
Champr Gatine	St Lubin	Garnay	Amilly 4	Champr Perchet	St Lubin
Jeunesse Portug	Saulnières	Champr Gatine	Champr Perchet	Garnay	Saulnières
As Nogent 2	Garnay	As Nogent 2	Jeunesse Portug	As Nogent 2	Amilly 4
Bouglainval 4	Champr Perchet	Bouglainval 2	Bouglainval 4	Bouglainval 4	Garnay

14 avril		28 avril	
Bouglainval 2	As Nogent 2	St Lubin	Celtic Brezolles
St Lubin	Blévy	Blévy	Saulnières
Champr Perchet	Saulnières	Champr Perchet	Garnay
Garnay	Jeunesse Portug	Amilly 4	Jeunesse Portug
Amilly 4	Champr Gatine	Champr Gatine	Bouglainval 2
Bouglainval 4	Celtic Brezolles	Bouglainval 4	As Nogent 2





Repas de printemps 2013

Le dimanche 14 avril à 12h30

À la Table du Perche

Animation assurée par

Maxime et Morgane, accordéonistes



Repas offert gracieusement aux habitants et résidents de la commune âgés de 70 ans et plus au 31/12/2013

Pour les autres, le prix du repas est fixé à 25€ et à 12€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Inscription à la mairie avant le 7 avril 2013 accompagné de votre règlement
(si chèque l'établir à l'ordre de la Table du Perche)

Bulletin d'inscription

Noms :

Prénoms :

Nombre de repas gratuits :

Nombre de repas adultes payants :

Nombre de repas enfants payants :

Le Comité des fêtes de Champrond en Gatine et Champ.livres
(la bibliothèque) organisent leur

Premier Carnaval

samedi 20 avril 2013 à 14 h 30

**Petits et grands, déguisés, promèneront le
Bonhomme Carnaval
à travers le village**

Il sera brûlé, comme le veut la coutume,
sur le terrain de la Salle des Fêtes.

*N'oubliez pas,
le 31 mai
prochain,
c'est la fête
des voisins!*

Vous pourrez
quelques semaines
auparavant, obtenir
des renseignements
sur le site internet
de notre commune.





L'association Perchemin organisera à Champrond en Gâtine

LE 09 JUIN 2013

Une randonnée pédestre

Le départ sera donné de Beurepaire, rue de l'Empire

Inscription 3 euros sur place — 8h00 à 9h00 (16 Km), 8h00 à 10h00 (10 Km)

10 km

16 km

*Concours de la photo la plus originale prise
sur le parcours*



● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE **OU** HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (contact@champrond-en-gatine.org)



© Quelques petits mots de notre artiste champronnaise ☺

De mon Perche, je me suis éloignée
Telle la cigale pour aller chanter
Au théâtre à Paris appelé le Daunou
Pour faire l'oiseau, le Piaf loin de chez nous...
Et si j'entre chez vous le dimanche en chabada
C'est pour mieux contempler de vos fenêtres les paysages de là bas...
A tout bientôt, car de mon Beurepaire
Je ne pourrais m'en défaire...

PIAF, 50 ans déjà...

Hommage lui est rendu par Nathalie et son équipe.

A l'affiche cette année :

<http://1si2suite.com/nathalie-lermitte--la-voix-de-ma-vie-.html>





© **Odile' tiff** ©

Venez découvrir les nouvelles tendances
dans le salon de coiffure Odile'tiff,
et tout particulièrement le :
« le tie and dye . »

*Odile remercie sa clientèle très fidèle,
car grâce à elle, le salon soufflera
ses 15 bougies au 1^{er} avril 2013.*

« non, non... ce n'est pas un poisson d'avril. !!!

Mardi et mercredi 9 h à 12 h - 14 h à 18 h
Jeudi et vendredi 9 h à 12 h - 14 h à 19 h
Samedi sans interruption 8 h 30 à 16 h 00

3, place de l'Eglise
28240 CHAMPROND-EN-GATINE
Tél: 02 37 49 81 73

||© **Eric MONTIGNY** ||© CALLIGRAPHIE ET DORURE

VOUS PROPOSE :

Stage en Calligraphie

Dimanche 14 avril 2013 de 9:30 à 17:00
pause déjeuner 1:30 - pique-nique sur place possible

Thèmes au choix :

- *Gothique plusieurs choix possible ;*
- *Découverte ou perfectionnement Chancelière ;*
- *Exceptionnellement : écriture anglaise et méthode du milieu du XIXe siècle.*
- *Cadel.*

Matériel à prévoir

Sopalain, plumes de calligraphie et porte-plume, règle, crayon à papier, gomme, papier A4 et de type aquarelle lisse (le type Canson convient), 1 palette (une soucoupe blanche fait l'affaire), petits gobelets ou petits pots pour rincer les pinceaux, aquarelle et pinceaux.

NB. Les plumes et porte-plume sont disponibles sur place à un tarif très raisonnable !



PLUS D'INFORMATIONS : info@calligraphie-et-dorure.com

TARIF : 80,00 €





© Les vaches champronnaises et leurs éleveurs sous les projecteurs ©



finlande, vache normande appartenant au

Gaec Beaudoux à Champrond en Gâtine a représenté le département d'Eure et Loir au concours général agricole du salon de l'agriculture à Paris.

Le dimanche 24 février 2013 elle a obtenu le premier prix de sa catégorie en première lactation.

Elle a produit en 100 jours une moyenne de 2900 kgs de lait brut.

Bravo à Finlande et à ses éleveurs !!!

Yvan Guyon. Bernard Bigeault et Franck Bigeault

Nous vous attendons à la ferme les mardi et vendredi soirs à partir de 18h pour la vente de lait frais !

Après un passage dans l'édition du journal télévisé de la région Centre le 21 février dernier, c'est dans l'écho républicain que **Gaël Chaboche** a fait la promotion de sa vente directe de viande bovine, façon de consommer rassurante en cette période où la traçabilité n'est pas toujours de mise.

A LA RENTREE DE SEPTEMBRE,
VOUS POURREZ AUSSI VOUS
APPROVISIONNER
AUPRES DE GAEL
EN BŒUF, PORC ET VEAU.

Coordonnées :

06.19.72.43.90

Les Vitriers

Champrond en Gâtine

Les éleveurs français sont rassurants



TRAÇABILITÉ. Les éleveurs français ne rigolent pas avec la traçabilité. Comme Gaël Chaboche, éleveur de vaches de race Blonde d'Aquitaine à Champrond-en-Gâtine, tous les professionnels tiennent un registre d'élevage. Tout y est répertorié. Dès leur plus jeune âge, les veaux portent des boucles numérotées, permettant de remonter la filière. Pour Gaël Chaboche, qui vend sa viande en direct auprès des particuliers, ce système permet d'informer au mieux le consommateur.

Extrait de « L'Echo républicain » du jeudi 21 février 2013





LA TABLE DU PERCHE

Organise une soirée Karaoke
avec un repas le Samedi 6 avril 2013

NOUVEAU

PIZZAS sur place et à emporter
le mercredi soir, vendredi soir et samedi soir



*Nous sommes ouverts le premier et deuxième dimanche de chaque mois
(sauf repas extérieur)*

● Etat civil ●

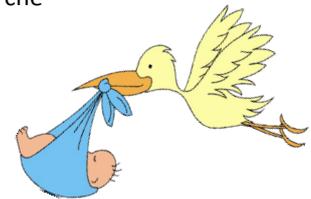
Naissances :

BRETTE Lou-Ann née le 20/12/2012 à Le Coudray domiciliée 6 rue des Charmilles

AMAHLI KRUPKOVA Kiyane-Sarah née le 18/01/2013 à Le Coudray domiciliée 10 rue du Perche

MICHAUX Enora née le 20/02/2013 à Le Coudray domiciliée le Bois Gilet

CHOQUET Cameron né le 01/03/2013 à Le Coudray domicilié 62 Grande Rue



Mariages : NORMAND Ludovic et ABADIE Christel le 29/09/2012

Décès : DEMANGE Guy le 17/10/2012 à Paris 19^{ème}

PREVOST André le 18/10/2012 à Le Coudray

ALLAIN Jeannine le 04/02/2013 à Champrond-en-Gâtine





Un peu d'histoire



CHAMPROND en Gâtine : Les Médaillés de Sainte-Hélène

La médaille de Sainte-Hélène a été créée le 12 août 1857 par Napoléon III, voulant honorer les soldats français et étrangers, ayant servi dans les armées françaises pendant les guerres de

la Révolution et de l'Empire, autrement dit entre 1792 à 1815.

Cette médaille commémorative fut accordée à tous les survivants, et son attribution reposait sur des critères stricts. Il fallait obligatoirement pouvoir justifier de son service durant cette période à l'aide de tout document émanant des autorités militaires.

Les communes étaient chargées de dresser des listes nominatives.

Le nombre des médaillés est estimé à 400 000 récipiendaires.

En même temps que la médaille, les décorés recevaient un brevet en tête duquel, comme au revers de la médaille, figurait la fameuse phrase :

« Napoléon 1^{er} à ses compagnons de gloire, sa dernière pensée ! Sainte-Hélène 5 mai 1821 »

Département d' Eure-et-Loire. — Arrondissement de Nogent-le-Rotrou. — Canton de La Loupe.
Etat des Militaires de la Commune de Champrond-en-Gâtine qui, ayant servi de 1792 à 1815, ont droit à la Médaille de Sainte-Hélène.

Noms en prémons.	Age.	Date		Corps dans lequel ils ont servi.	Grades.	L'inscription a-t-elle lieu		Observation
		de l'entrée au service.	de la libération.			sur le vu des pièces?	sur simple déclaration?	
Beaupère, Jean Baptiste	61 ans	1 ^{er} Mars 1813	21 Septembre 1815	1 ^{er} Rég. 1 ^{er} et 2 ^{es} Bataillons de ligne.	Caporal.	Oui.	"	
Bouche, Constant Philippe	61 ans	1 ^{er} Mars 1813	Avril 1815	5 ^e Dragons	"	"	Oui.	
Burlard, Charles François	63	29 Mars 1813	21 Mars 1815	1 ^{er} Rég. 2 ^e Comp. de ligne.	"	Oui.	"	
Chateau, Jean Louis	61	20 Mars 1813	1 ^{er} Juillet 1815	1 ^{er} Rég. de ligne.	"	Oui.	"	
Cloux, Jean Baptiste	61	6 Mars 1813	1 ^{er} Mars 1815	2 ^e Rég. 2 ^e Comp. de ligne.	"	Oui.	"	
Lesec, Jean François	61	4 ^e Mars 1813	1 ^{er} Juillet 1815	7 ^e Chasseurs	"	Oui.	"	
Lesieur, François	63	15 Mars 1813	1 ^{er} Mars 1815	3 ^e Comp. de province.	"	Oui.	"	
Sagon, Pierre Charles	66	24 Mars 1813, en 1815.	1 ^{er} Juillet 1815	3 ^e Rég. 2 ^e Comp. de ligne.	Caporal.	Oui.	"	
Taillebois, François	61	14 Mars 1813	Novembre 1815	6 ^e Comp. de ligne.	"	"	Oui.	
Yvon, Jean Louis	64	1 ^{er} Mars 1813	20 Juillet 1815	1 ^{er} Rég. 1 ^{er} et 2 ^{es} Bataillons de ligne.	"	Oui.	"	

Nota: La Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur ayant demandé de nouveaux renseignements sur les anciens militaires ayant droit à la Médaille de Sainte-Hélène, M. M. les Maires sont priés de remplir très exactement le cadre ci-dessus, en y comprenant tous les réclames. Envoyer à la Préfecture par le retour du courrier.



Justifié exact
Le Maire
Dubois





• *Les services communaux et intercommunaux* •

≈Mairie de Champrond en Gâtine ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



≈Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈Ordures ménagères et déchetterie ≈

Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères



Le jour hebdomadaire du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective est le vendredi ainsi que le mardi pour les hameaux suivants : *les Cornets, le Grand Bois Landry, le Petit Bois Landry et la Suarderie*. *LES semaines où il y a un jour férié, le jour de ramassage est décalé au lendemain. Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir.*

Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.



Horaires déchetterie St Eliph

HORAIRES D'ETE du 1 MARS au 31 octobre - Fermée les jours fériés

ETE

Lundi : fermée

Mardi : 09h00 à 12h30- 13h30 à 18h30

Mercredi : 13h30 à 18h30

Jeudi : 13h30 à 18h30

Vendredi : 13h30 à 18h30

Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30

Dimanche : 09h00 à 12h00



Point de recyclage

**Téléphone portable et
cartouches jet d'encre**

Accessible à la mairie de
Champrond

FNATH RECYCLAGE

**Un geste éco-citoyen pour
soutenir les accidentés de la vie**

≈Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week end, vous pouvez contacter M. TAQUET Jean au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

▪ **LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT 2013** ▪

Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échéancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite à la relève du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.





• Numéros infos et permanences utiles •

➔ Numéros utiles

SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé est située au 2, avenue du Perche à La Loupe. Les arrivées de professionnels de santé au sein de celle ci vont s'étaler en 2013. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la communauté de communes des portes du Perche ou vous rapprocher des professionnels concernés afin de connaître la date de leur emménagement.

DENTISTES à La Loupe
Dr. SACCENTI 2 impasse de la 02 37 81 05 12
Dr ANDREI Cerisaie
Dr HEMERY 2, avenue du Perche 02 37 52 32 96
DR HAMAL

DOCTEURS GÉNÉRALISTES à la Loupe
Dr. BIGARD 16, Avenue de 02 37 81 21 18
Beauce
Dr CASADEI - PUIS 16, Avenue de 02 37 81 21 18
Beauce
Dr. PUIS 16, Avenue de 02 37 81 21 18
Beauce
Dr. SDRIBIS 16, Avenue de 02 37 81 21 18
Beauce
Dr. LYSZLIEWICZ 6, rue des Drs 02 37 81 17 48
Filleul
Drs SERRY 5, rue 02 37 81 19 46
Delaperrelle

SPECIALISTES à La Loupe
M. et MM 2, avenue du 02 18 00 50 11
LE GUERNIGOU Perche
Cabinet de sages femmes
Mlle DE PAUW 2, avenue du 02 37 52 99 74
Perche
Orthophoniste
Dr ROUVEROUX 16, Avenue de 02 37 81 21 18
Beauce
Rhumatologue
Dr MEUNIER - Psychiatre 2, avenue du 02 37 28 74 66
Perche
Mme PROUVEUR 16, avenue de 02 37 81 21 18
SELTEMANN Beauce
Psychologue pour enfants
M. LAUNAY - Ostéopathe 17, place de l'hôtel 06 67 92 22 53
de ville
Dr HAU DUMOULIN 2, avenue du 02 37 53 33 48
Dermatologue Perche
Mme COLOMBELLI 2, avenue du 02 37 21 61 82
Diététicienne Perche (Mars)

M. COUSIN 2, avenue du Perche 02 37 81 13 92
Kinésithérapeute
M. TOULEMONDE Place Casimir Petit 02 37 81 30 11
Kinésithérapeute Jouvét
M. PERROT 18, rue Marceau 02 37 37 05 19
Kinésithérapeute BELHOMERT

M. SIMEAU 17 place 02 37 52 25 67
Podologue de l'Hôtel de Ville
Mme TOULEMONDE 6 place 02 37 81 30 11
Podologue Casimir Petit Jouvét

INFIRMIERES

Mme DOLLEANS 11, place Vauban 02 37 81 06 58
Mme DUPIN 2, avenue du Perche 02 37 81 04 88
Mme HIRON 2, avenue du Perche 02 37 81 04 88
M. CHAMBON 2, avenue du Perche 02 37 81 04 88
Mlle GONSARD 20 rue de l'Eglise 02 37 81 09 04

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

S.E.L.A.R.L."C+Bio" 10 bis place 02 37 81 30 00
Vauban

OPTICIENS

Optique 5 place 02 37 81 16 19
du Gros Chêne de l'Hôtel de Ville
Optique Pigeard 10 place 02 37 81 07 12
de l'Hôtel de Ville

PHARMACIES

Pharmacie Centrale 4 rue du 17 juin 02 37 81 19 89
1944
Pharmacie de l'Etrier 21 rue de Chartres 02 37 81 13 19

AMBULANCES

Ambulances 3, impasse de la 02 37 81 24 59
Assistance Secours Ceriseraie
Ambulances 27 avenue du 02 37 81 15 66
Loupéennes Thymerais
Ambulances Thomas 2 bis, place 02 37 81 15 66
du 11 août

HOPITAL

MAISON DE Rue du Docteur 02 37 29 33 11
RETRAITE Morchoisne

VETERINAIRE 4, rue Maunoury 02 37 81 04 66
Dr RWANYAGAHUTU



La feuille pratique

LA MAISON DES P'TITS LOUPS
3 rue Henri Dunant à la Loupe

02 37 29 45 68

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES PORTES DU PERCHE**

02 37 81 29 59

<http://www.cdc-desportesduperche.com/>

SIAP

02 37 29 09 29

ENSEIGNEMENT :

Collège Jean Monnet

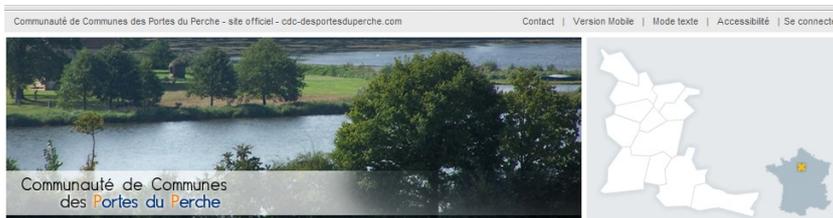
02 37 53 58 70

Ecole Champrond-en-Gâtine

02 37 37 31 57

Syndicat scolaire

02 37 49 82 78



↳ Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
ASSEDIC	Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
Conseiller Général —Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie de La Loupe	02 37 81 10 20
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des acciden- tés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 – 16h30	
M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie de la Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après- midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS	1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA	S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
SYNDICAT D'INITIATIVE	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00

LA FEUILLE de chou

La prochaine édition de la feuille de Chou sera distribuée :

le vendredi 14 juin 2013

Date butoir de remise des articles : le vendredi 24 mai 2013

À l'adresse suivante : fdc.champrond@gmail.com

Si cette date de distribution ne convenait pas pour l'annonce d'une de vos manifestations, merci de nous en informer au plus vite.

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer
votre adresse mail.

